

1. P. 1091. n. 8. *tée par Gruter*¹, où on lit: *ÆDILIS COLONIA JULIA FELICI CLASSICA SUESSA*. Les Habitans de cette Ville son appelez *SUESSANI* dans une Inscription faite du tems de l'Empereur Hadrien, & rapportée par Holsten²: *QUI VIAM SUESSANIS MUNICIPIIS SUA PEC. FECIT*.

2. Pag. 257. *SUESSA-POMETIA*, Ville d'Italie dans le Latium. Strabon³ lui donne le titre de Métropole des Volsques, & Denys d'Halicarnasse⁴ l'appelle la première ou la principale Ville de ce Peuple. Cette Ville, fière de sa puissance & de ses richesses, s'étoit cru permis de porter le ravage chez ses voisins⁵. Les Latins s'en plainquirent; mais lorsqu'ils en demandèrent la réparation, ils n'eurent point d'autre réponse sinon qu'on étoit prêt à vider le différend par les armes. Tarquin saisit cette occasion de faire marcher ses Troupes vers Sueffa. L'Armée des Sueffans qui l'attendoit sur la Frontière, fut vaincue & prit la fuite. Tarquin ne tarda pas d'aller faire le Siège de leur Capitale. Il environna la Place d'une ample circonvallation, qu'il munit d'un large Fossé, & poussa les attaques avec force. Les Affiégés se défendirent courageusement; mais ne recevant ni convois ni secours, & se voyant épuisez, ils préférèrent de mourir sur leurs remparts, & de conserver leur liberté en périssant. A la fin leur Ville fut prise d'assaut. Tous ceux qui avoient porté les armes pour sa défense, furent impitoyablement massacrez. Pour les femmes, les enfans, les Vieillards & les Esclaves, dont le nombre étoit grand, ils devinrent la proie du Soldat. Tarquin permit à ses Troupes le pillage de la Ville & de la Campagne. L'Or & Argent qu'on trouva dans cette Ville opulente furent seuls mis en réserve, & portez dans un endroit marqué. On en consacra la dixième partie pour achever le Temple de Jupiter Capitolin. Le reste fut distribué aux Soldats. Toute la somme montoit à quarante Talents d'or. Cette Ville se rétablit bien-tôt; car l'année 258. de Rome, la grandeur de son enceinte, la multitude de ses Habitans, ses richesses & son luxe la faisoient encore passer pour la Capitale des Volsques. Le Consul Servilius la prit d'assaut, y ôta la vie à tous ceux qui passoient l'âge de puberté, & l'abandonna au pillage de ses Troupes. Cette Ville fut prise en peu de jours. Elle fut surnommée *Pometia*, pour la distinguer de *Sueffa Arunca*. Quelquefois elle se trouve appelée simplement *Sueffa*⁶, parce qu'elle étoit la plus puissante des deux, & quelquefois on la nomme seulement *Pometia*⁷. Elle fut Colonie Romaine. Virgile⁸ désigne cette Ville sous le nom du Peuple:

Pometios, Castrumque Inui, Bolamque Coramque.

6. Strabo, l. 5. *SUESSANÆ-AQUÆ*, Bains d'Italie, selon Tacite⁹. C'est aujourd'hui *Torre de i Bagni*, à ce que dit Léander. Mais quelques-uns lisent dans Tacite *Vesuviana* pour *Sueffana*. Peut-être doit-on lire avec Juste-Lipse *Sinuessa*; ce qu'il y a de certain, c'est que Tite-Live connoît des Bains appelez *SINUESSANÆ-AQUÆ*.

7. Tite-Live L. 2. c. 16. 8. Æneïd. Lib. 6. v. 775. *SUESSIONES*, Peuples de la Gaule Belgique. César¹⁰ les met sous les *Rhemi*: *In fines Sueffionum, qui Rhemis erant attributi*. Les Députés que les *Rhemi* envoyèrent à César, appellent les *Sueffiones* leur freres & leur parens, qui se feroient des mêmes Loix, faisoient avec eux un même Etat, & avoient les mêmes Magistrats: *fratres consanguineosque suos, qui eodem*

jure, jisdem Legibus utantur, unum Imperium unumque Magistratum cum ipsis habeant. Le nom de ces Peuples¹¹ est différemment écrit par les Anciens. Les divers Exemplaires de César lisent quelquefois *Sueffiones*, & quelquefois *Sueffiones*. Cette dernière Orthographe semble pourtant devoir être préférée parce que le Métaphrasste Grec lit constamment *Συεσσιώνες*. Pline¹² qui en fait un Peuple libre écrit aussi *Sueffiones*, de même que Tite-Live¹³. Les diverses Editions de Strabon varient aussi beaucoup, les unes portent *Συεσσιώνες*, & d'autres *Συεσσιώνες*, *Συεσιώνες*, ou *Συεσσιώνες* Lucain¹⁴ dit *Sueffiones*:

Et Biturix, longisque leves Sueffiones in armis.

Ptolomée a oublié apparemment la première lettre du nom de ces Peuples; car il les appelle *Oυέσσιονες*. L'Itinéraire d'Antonin est pour *Sueffiones*; de sorte que l'Orthographe est absolument douteuse. Il est plus sûr que le Peuple ainsi nommé habitoit le Pays connu présentement sous le nom de Diocèse de Soissons. Voyez *SOISSONS*, & *AUGUSTA SUESSIONUM*.

SUESSITANI, SUESSETANI, Peuple de l'Espagne Citérieure, selon Tite-Live¹⁵. Mr. de Marca¹⁶ ne doute point que les *Cofetani*, ou plutôt une partie de cette Nation ne soit le Peuple auquel Tite-Live donne le nom de *Sueffetani*. Ce Peuple, dit-il, Allié du Peuple Romain joignit ses Troupes à l'Armée Romaine, pour prendre *Vergium* Forteresse des *Lacetani*, qui voisins des *Sueffetani* avoient ravagé leurs Terres. Ce voisinage avec les *Lacétains* ne peut convenir à aucune autre Nation qu'aux *Sueffetani* & aux *Ilergètes*. Or ce ne peut point être ces derniers, puisque Tite-Live fait mention d'eux dans le même Chapitre que j'ai cité; il ne reste donc plus que les *Cofetani*, dont une partie du Pays a été appelée *Sueffetanie*. *Vergium* n'étoit pas la seule Place des *Sueffetani*. Tite-Live¹⁷ leur donne une Ville qui s'étendoit en longueur, mais qui n'étoit pas large, & ailleurs¹⁸ il dit que A. Terentius prit d'assaut dans le Pays des *Sueffetani* une Ville nommée *Corbio*. La question seroit de savoir si cette Ville de *Corbio* ne seroit point la même que la Ville longue & peu large dont nous venons de parler.

SUESSULA, Ville d'Italie, dans la Campagne. La Table de Peutinger la marque entre Capoue & Nola, dans l'ordre qui suit:

Capua IX. Sueffula IX. Nola.

Ses Habitans sont appelez *Sueffulani* par Tite-Live¹⁹ & par Pline²⁰. Frontin nous apprend que Sylla y envoya une Colonie; *Sueffula Oppidum muro ductum: Colonia Lege Sullana est deducta*. Cette Ville est nommée présentement *Castel di Sessola*.

SUESTASIUM, Ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée²¹ la marque dans les terres, & la donne aux *Caristi*.

SUETHANS, Peuple Barbare, que Jornandès²² place dans la Scandinavie.

SUETTE, Village de France, en Anjou, dans la Paroisse de Séche. Il y a dans ce Village une Fontaine d'Eau Minérale.

SUEVI, nom général que Tacite²³ donne, non-seulement aux Peuples qui habitoient au-delà de l'Elbe & même dans la Sarmatie, au-delà des limites de la Germanie; mais encore aux Habitans de la Scandinavie; & delà tous les vastes Pays qu'occupoient ces Nations nombreuses furent appelez du nom général de

SUE-

11 CELLAR. Géogr. Ant. L. 2. c. 3.

12 Lib. 4. c. 18. 13 Epitom. 104.

14 Lib. 1. v. 423.

15 Lib. 34. c. 10. 16 Marca Hispau. L. 2. c. 29.

17 Lib. 34. c. 21. 18 Lib. 39. c. 42.

19 L. 8. c. 14. 20 Lib. 3. c. 5.

21 Lib. 2. c. 6.

22 De Reb. Get. c. 3.

23 Germ. c. 38. & 45.